



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 2 avril 2009

La présidente, Mme Christine Girod-Baumgartner, ouvre la séance à 20h00, à la Salle communale. Elle salue Mmes et MM. les Conseillers et Mme et MM. les Municipaux, ainsi que la presse et le public. Elle souhaite un bon retour à M. Pierre Brugger, huissier et le remercie ainsi que les employés communaux pour la préparation de la salle.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 60 Conseillers et Conseillères. Il y a 13 excusés (Mmes Emmenegger Véronique, Hug Corinne, Petraglio Sara et MM. Bachelard Laurent, Barbey Daniel, Bovon Jean-Michel, Chuffart Michel, Dhanjal Charanjit, Egger Jean, Lambelet du Gay Nicolas, Martinet Philippe, Molfinqueo Victor, Richard Danie l), un absent (M. Balmat Christian).

La présidente s'assure que chaque conseiller -ère a été régulièrement convoqué-e et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour. Ayant constaté que c'était le cas et que le quorum était atteint, elle déclare que le Conseil peut valablement délibérer et demande à chacun de bien vouloir utiliser les nouveaux micros mis à disposition, ceci afin de faciliter la compréhension de chacun et le travail de la secrétaire. La présidente invoque la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

Modification du point 11 de l'ordre du jour: M. Philippe Martinet étant excusé, il ne peut développer son postulat. Le postulat est reporté à la prochaine séance du Conseil.

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil du 26 février 2009.
3. Assermentation de 1 Conseiller.
4. Communications du bureau.
5. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

6. Préavis municipal N° 59 relatif à l'achat de compteurs d'eau «nouvelle génération» avec mise en place d'un système de relevé à distance des compteurs.

Première lecture

7. Préavis municipal N° 55 relatif à la fusion des Services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich.
8. Préavis municipal N° 60 relatif à l'agrandissement et à l'aménagement de la bibliothèque pour accueillir les classes de l'Etablissement primaire de Gland.

Réponse postulat

9. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Claudine Bovet intitulé «Réaffectation de la ''Maison Rose'' et de sa parcelle».

Divers

10. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux usées de la Côte (A.P.E.C.).
11. Réponse orale de la Municipalité à l'interpellation de M. Christopher Hill «Au sujet de la crise et de ses impacts»
12. Divers + Propositions individuelles.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 26 février 2009.

La discussion est ouverte.

- M. Creteigny: souhaite, lors de sa réponse en page 9 dernier paragraphe, la modification suivante: ... qu'il s'agissait à l'époque des discussions d'une *convention collective* lausannoise et non d'une Société lausannoise ...

La correction sera portée au procès-verbal de ce soir.

La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Décision

Le Conseil communal accepte à l'unanimité le procès-verbal de la séance de Conseil communal du 26 février 2009.

3. Assermentation de 1 Conseiller

M. Grandjean au nom du GdG présente M. Michael Golay en remplacement de M. Blanchet, démissionnaire. Il y a 8 ans, M. Golay a quitté Genève pour Crans où il est resté 6 ans. Il a été membre du Conseil communal de cette localité. Depuis 2 ans, il habite Gland et a souhaité s'investir pour notre ville. M. Golay est chauffeur poids lourd et récolte le lait dans toute la Romandie pour une société de Genève. Il est marié et père de deux enfants.

Après cette présentation, la présidente invite M. Golay à venir devant le bureau afin de prêter serment et demande au Conseil, à la presse et au public de se lever pour l'assermentation.

Le nouveau Conseiller, après lecture du serment, promet de le respecter.

La présidente le félicite et l'invite à rejoindre les rangs du Conseil.

Compte tenu de cette assermentation, le nombre de Conseillers présents passe à 61.

4. Communications du bureau

- Reçu le 10 mars un courriel de Mme Monnard, présidente de la Commission du plan de zones demandant de reporter pour la prochaine séance le rapport concernant le Préavis N°58, trop d'éléments manquent encore. Cette demande a été acceptée par le Bureau.
- Le 13 mars à Grand Champ, la présidente a représenté le Conseil communal au vernissage de l'expo du Photo-Club de Gland, exposition sur le thème des Reflets.
- Le 23 mars, la présidente a représenté le Conseil communal au concert de la brigade blindée I à Grand Champ, raison pour laquelle elle n'a pu assister à la séance organisée à l'attention des Conseillers communaux par la Municipalité sur son bilan de mi-législature. Elle s'est rendue à celle destinée aux habitants le 24 mars. Elle remercie la Municipalité pour cette initiative.
- Le 1^{er} avril à Grand Champ, votre présidente a assisté à la remise des mérites sportifs.
- Le don versé à la Fondation Theodora, suite au dernier Conseil de 2008, est de Fr. 1'450, -- .

5. Communications de la Municipalité

M. Gérald Cretegny, syndic (administration générale, ressources humaines, sécurité publique, accueil petite enfance)

- **Naturalisations**: accordées par le Conseil d'Etat depuis novembre 2008

Naturalisations facilitées

Naturalisations ordinaires

- **Personnel communal**: le 31 mars, départ de Mme Francesca Favario-Solari, conseillère école-famille, elle sera certainement remplacée pour la rentrée scolaire. Le 16 mars a été engagé au Service de la Voirie, M. Sadik Krasniqi de nationalité suisse et habitant Nyon. Le 1^{er} juin, ont été engagés Mme Gisèle Rodriguez de nationalité suisse et habitant Bursins, pour un 50% en qualité de secrétaire aux Service Bâtiment et Urbanisme (SBU) et Service Infrastructure et Environnement (SIE) et M. Virgile André, 27 ans, domicilié à Gland, comme aide -comptable à 100% à la Bourse.

- **Bilan de mi-législature**: la Municipalité a estimé nécessaire de présenter un bilan de mi-législature, sorte d'instantané sur la situation après deux ans et demi de travail ainsi que ses objectifs à terme pour la fin de la législature. Le bilan a été présenté au personnel communal le 19 mars; à la presse et au Conseil communal le 23 mars; à la population le 24 mars où plus de 120 personnes ont répondu à l'invitation, les débats ont été nourris et constructifs; de nombreux messages de félicitations ont été adressés à la Municipalité. Par contre, la Municipalité s'est étonnée de la faible participation des Conseillers communaux lors de la soirée à leur attention. Pour ceux qui le souhaitent, un résumé du bilan se trouve sur le site de Gland.

- **Police**: le 20 mars, le Conseil d'Etat a déposé son exposé des motifs sur le projet de décret concernant la réforme policière. Cet exposé est proposé en contre-projet à l'initiative des gendarmes pour une police unique appelée initiative «d'Artagnan». La Municipalité unanime a pris position en faveur de l'initiative «d'Artagnan» pour une police unique. La cohérence nécessaire à un système sécuritaire efficace passe en effet par un regroupement des forces et non pas comme le propose le contre-projet du Conseil d'Etat par un renforcement des polices municipales.

- **Réseau des Toblerones**: a été constitué le 12 mars. Le 2 avril s'est déroulé le deuxième Conseil intercommunal et 5 préavis ont été adoptés: a) autorisation de plaider; b) compétences financières du Comité directeur (Codir); c) indemnités du Codir, du Conseil intercommunal et des Commissions; d) budget 2009; e) achat d'un logiciel informatique pour la gestion des places d'accueil. Les tarifs seront vraisemblablement adoptés le 12 mai et le Conseil de direction s'est engagé à communiquer ce point auprès des parents. L'adoption du projet permettra de facturer aux Communes leur participation à la tête du réseau. La participation 2009 pour Gland est budgétée à env. Fr. 70'000.-- .

Mme Florence Golaz, municipale (instruction publique, affaires culturelles, jeunesse et transports)

- **Instruction publique:** un des premiers sujets traités par le Conseil d'établissement a été de prendre position sur le futur horaire du cycle initial (école enfantine) pour la rentrée 2009, avec l'ajout d'une 24^e période. Le Conseil, dans le souci d'harmoniser les horaires scolaires avec les cycles primaires, a soutenu la position prise par les enseignantes, soit de regrouper l'enseignement sur 4 matins de 8h30 à 11h50 pour la 1^{ère} année et sur quatre matins et quatre après-midi pour la 2^e année, tout en laissant le mercredi entier de congé. La décision finale revient au Département de la formation, de la jeunesse et la culture.

L'assemblée générale de la clinique dentaire a eu lieu le 17 mars. La participation de Fr. 4.25 par habitant a été maintenue.

Les inscriptions pour la pause-déj seront lancées après les vacances de Pâques. Les directives ont été renforcées suite à des informations rapportées concernant quelques personnes ne travaillant pas et qui plaçaient leurs enfants dans cette structure. Il sera demandé des documents attestant de l'activité professionnelle des parents.

La recherche d'une personne pour le nouveau poste d'employée aux affaires scolaires et parascolaires a abouti. La Municipalité a choisi Mme Tiziana Yammouni, assistante de direction et résidant à Gland. Elle débutera son travail au sein de l'Administration communale le 1^{er} mai.

- **Places de jeux:** le remplacement des jeux les plus anciens de la place de jeux de Cité -Ouest est en cours, il faudra encore un peu de patience pour que cette place soit rendue au public.

- **Culture:** il y aura bientôt dans les rues de Gland des affiches qui reprennent le visuel du programme du théâtre de Grand Champ, elles seront mises sur les panneaux de Grand Champ durant les périodes où il n'y a pas de spectacle.

Les expositions organisées par la Commission culturelle dans le Foyer supérieur du théâtre se poursuivent avec Mme Catherine Etter et après les vacances de Pâques jusqu'à la fin de la saison avec Mme Aline Schumacher.

Le samedi 20 juin, Patrick Juvet sera l'invité de la Fête de la musique à Gland. Le Comité d'organisation a annoncé une programmation de 22 prestations musicales, sur trois scènes pour cette journée qui se veut riche en découvertes et en convivialité.

- **Intégration:** dimanche 5 avril 2009 est le dernier délai pour envoyer les photos de vacances (découverte d'un paysage, d'une coutume ou d'une tradition), afin de participer à l'exposition/concours organisée par la Commission intégration.

- **Transport:** les cartes journalières CFF rencontrent toujours un grand succès. La Commune a pu acquérir un 8^e abonnement à partir du 1^{er} avril. Le nombre de cartes journalières a ainsi doublé depuis le début de la législature.

M. Daniel Collaud, municipal (finances, promotion économique, affaires sociales, sports, domaines et forêts)

- **Finances:** dans le plan des investissements avait été mentionné une somme de Fr. 250'000,-- pour l'assainissement de la butte du stand de tir. Le dossier a été présenté au Canton qui a répondu qu'il n'y avait aucune nécessité d'assainissement de cette butte tant que l'utilisation du sol reste forestière. Cet objet est donc retiré du plan d'investissement et la Commission des Finances en a été informée.

Comptes 2008: le budget prévoyait une marge d'autofinancement de 1,5 millions environ, l'on arrive avec une marge de 9,137 millions. C'est le deuxième meilleur résultat, il s'explique de la manière suivante: retour de la péréquation pour 1,7 millions, 4,9 millions d'impôts encaissés en sus par rapport à ce qui avait été prévu, taxes supplémentaires de 550'000, -- concernant l'eau et égouts. Au niveau des impôts, la différence entre les comptes 2007 et 2008 est de + 6,6%. L'impôt à la source + 62%. Ceci est à étudier afin de savoir si ce n'est que pour une année avec

un nombre d'employés plus important ou pas. Impôt spécial étrangers, après rattrapages l'année dernière sur plusieurs années sur certains citoyens, est de retour à la normale. Personnes morales + 80%, élément particulier en rapport avec une seule société. Impôt foncier, la Municipali té a la volonté d'avoir un à deux entretiens par année avec le préposé aux impôts du Registre foncier où tous les dossiers particuliers sont examinés et taxés de manière à ce qu'il n'y ait pas de différenciations. Il faut savoir que pour une personne vendant son bien immobilier et sitôt l'acte de vente fait chez le notaire, il est immédiatement envoyé au Registre foncier et l'impôt foncier est de suite mis à jour, soit environ 80% du prix d'achat, par contre pour une personne construisant sa maison il y a un certain délai qui peut aller jusqu'à deux ou trois ans. Succession/donation 24'000,-- francs. Les droits de mutations et gains immobiliers sont en baisses. Les comptes 2008 bouclent sur un montant de 37,2 millions; 2007; 35 millions et pour 2009 les perspectives sont très proches, soit 36,7 millions.

La dette par habitant se monte à environ 6'600, -- francs, c'est la dette la plus basse par habitant depuis 1991, à part en 2004. Grâce à ces excellents résultats, il a été possible de réduire les dettes de 4,3 millions, en passant de 79,3 millions à 75 millions, de payer la totalité des investissements 2 millions cash et diminuer les liquidités de 900'000, -- francs. L'augmentation des débiteurs pour 3,8 millions ainsi que les provisions 1,3 millions sont des éléments à suivre de près. La situation est excellente, mais il faut attendre le résultat du Canton pour comparer l'évolution de nos impôts par rapport à l'aspect général de ce dernier, ce qui est un bon indicateur.

- **Social:** la politique de la Commune étant de construire un nouvel EMS de 56 lits, le Canton en a été informé à plusieurs reprises. Le 26 février, le Canton, par l'intermédiaire de M. Maillard, a répondu ce qui suit: *«Je rappelle tout d'abord que, dans l'ordre de déroulement du programme, la priorité a été donnée à la réalisation de 14 premiers EMS. Il faudra prévoir 100 lits supplémentaires par année d'ici à 2015 et que cette tendance se poursuivra jusqu'en 2020. Pour répondre à ces besoins, une deuxième série d'EMS, comportant une douzaine d'avant-projets, dont celui de Gland, ont été présélectionnés dans le cadre du Programme d'investissements de modernisation des EMS (PIMEMS) et sont dans l'attente d'un choix définitif et du financement de leurs études. Pour certains projets, les Institutions ont pris l'initiative, à leur risque, d'autofinancer une partie des concours et études et de faire avancer leur projet. Cette démarche, bien qu'appréciée, ne saurait toutefois être garantie de l'exécution de ce projet. Sur le plan technique, la présélection effectuée pour la deuxième série d'EMS devra être réexaminée de manière en assurer la cohérence avec les estimations disponibles à l'horizon 2015 pour l'ensemble du Canton et par régions. De plus amples informations devraient parvenir dans le courant du printemps 2009.»*

- **Sport:** concernant le préavis de deux courts supplémentaires de tennis accordé pour un montant de Fr. 497'000,--, il a été dépensé Fr. 499'496,95. Une subvention de Fr.160'000, -- a été attribuée par le Fonds du sport.

Le 1^{er} avril a eu lieu la remise des mérites sportifs, nouvelle formule. Un comité composé de MM. R. Wolf, président de l'USL, M. Girardet, ancien sportif, Th. Genoud, Infrastructures, D. Gaiani, Greffe, D. Collaud, Sport, a attribué quatre prix: mérite individuel féminin à Mlle Sara Butty (plusieurs titres de championne suisse en natation); mérite individuel masculin à M. Denis Droz (trois médailles d'or et une de bronze au championnat suisse vétéran de tir à l'arc); mérite par équipe à la 1^{ère} du FC Gland (promotion de 2^e en 3^e ligue); mérite du dévouement dans le milieu du sport pour 46 ans d'engagement pour le football à M. Gérald Lecoultré.

La ville de Gland soutient le Nyon Trophy Région à hauteur de Fr.1'500, -- . Cette manifestation lancée par l'Association des sports nyonnais, la ville de Nyon et d'autres partenaires a pour but d'encourager la pratique d'une activité sportive, de promouvoir les manifestations sportives organisées dans le district de Nyon. Elle est destinée à toute personne désireuse d'entretenir sa forme. Chaque participant à l'une des manifestations (raquettes, cyclisme, nordic walking, aquathlon, triathlon, course à pied, VTT, relais course à pied et VTT) reçoit un petit autocollant qu'il collera dans un passeport. En fonction du nombre de participations, un prix souvenir avec un diplôme sera remis aux intéressés.

- **Litige des Tuillières:** un accord a été trouvé. Les conventions ont été signées avec les architectes par un versement cash de Fr. 20'000.-- et l'annulation de leur dernière facture pour un montant de Fr. 200'000.--.

M. Thierry Genoud, municipal (urbanisme et bâtiments)

- **Plage:** le 29 mai, rentrée des appels d'offres des ingénieurs spécialisés pour l'ensemble de l'étude de la réalisation. Un préavis sera vraisemblablement présenté en juin sur l'entier de ce mandat pour ensuite aller devant le Canton et prouver la notion d'utilité publique.
- **Place de la Gare:** fin mai, début juin aura lieu une séance de concertation publique. Chaque atelier aura rendu ses réflexions et il sera possible de tirer tous les enseignements lors de cette demi-journée. Le groupe a été élargi avec la participation de M. Cochard architecte -paysagiste.
- **Concours «Bâtiment infrastructures et locaux polyvalents»:** retour des projets pour le 8 mai, réunion du jury mi-mai, exposition publique avec le lauréat début juin 2009. Une dizaine de projets sont en compétition.
- **Parking de la Falaise:** mise à l'enquête publique du 7 avril au 7 mai 2009. Les travaux devraient arriver à terme fin mai/début juin et être à disposition des usagers fin juin. En parallèle sera aménagée la bande de 7m. depuis le giratoire jusqu'au parking avec un cheminement goudronné et une bande herbeuse qui séparera la route de la partie piétons/deux roues.
- **Grande salle:** suite au souhait du Conseil d'étudier le remplacement des chaises et tables, deux offres d'envoyer Fr. 60'000.-- ont été reçues. La Municipalité n'a pas encore pris la décision de savoir si elle groupait ce remplacement avec la rénovation du bâtiment qui devrait arriver d'ici la fin de l'année. Soit il y aura un préavis concernant uniquement le mobilier ou soit le changement sera englobé dans le préavis concernant la rénovation de la grande salle.

De gros et importants dossiers arrivent à terme dans le courant de juin. La Municipalité réfléchit sur la façon de communiquer et intéresser population et Conseillers communaux sans cumuler les séances de présentation.

M. Olivier Fargeon, municipal (équipements et espaces verts, gestion des déchets, protection civile et service du feu)

- **Etude de turbinage:** pour information, suite au postulat de M. Waeger relatif au potentiel d'énergie hydraulique, il a fallu attendre de disposer des chiffres d'exploitation du réservoir de la Gresollière sur une année entière pour pouvoir produire un rapport de potentiel énergétique en relation avec l'ensemble du réseau de distribution d'eau. Cette étude montre que seul le débit en provenance de la source du Montant en direction du réservoir de Château -Grillet offre la possibilité de mettre en place un turbinage. Avec un débit de 2'900 l/min et une chute d'eau de 88 m. il serait possible de produire au minimum 70'000 kWh/an ce qui représente environ 15 ménages «annuel». En partenariat avec la SEIC, un projet de réalisation de cette installation ainsi que le type de convention nous liant est en élaboration.
- **Infrastructures routières «Commune-Borgeaud»:** la réalisation de ce plan de quartier implique la mise en place d'équipements. Un cahier des charges permettant l'établissement d'offres de bureaux d'ingénieurs a été élaboré, par notre partenaire, pour les réalisations suivantes:
 - a) giratoire sur la route de Luins, sortie et rentrée du Plan de quartier;
 - b) trottoir en bordure de la rue du Borgeaud;
 - c) élargissement de la route de Luins et création de trottoirs, côté Jura et Lac, le long de cette route;
 - d) élargissement du pont franchissant l'autoroute;
 - e) aménagement du carrefour route de Luins/route de l'Etraz. Les objectifs sont de: a) garantir une capacité suffisante à long terme; b) favoriser l'accessibilité du Plan de quartier; c) garantir la sécurité tout en assurant la tranquillité des zones d'habitats à proximité; d) réduire au strict minimum le transit par la rue du Borgeaud; e) donner un statut de route à orientation trafic à la route de Luins.

Le retour des offres doit parvenir à l'entreprise Losinger pour la fin avril. La Commune est associée à l'ensemble de cette démarche et profitera de la mise en concurrence des offres des différents bureaux d'ingénieurs pour demander des offres complémentaires sur le projet d'amélioration Vy-Creuse/Perron.

- **Sentier des Toblerones:** samedi 28 mars, plus de quatre-vingts volontaires ont répondu, malgré la mauvaise météo, à l'appel de Mme Divorne. Un grand nombre de détritus a été ramassé et les promeneurs pourront à nouveau cheminer dans un environnement naturel. Des remerciements sont adressés aux organisateurs et participants.

PREAVIS AVEC DECISION

6. Préavis municipal N° 59 relatif à l'achat de compteurs d'eau «nouvelle génération» avec mise en place d'un système de relevé à distance des compteurs.

- M. Studerus, rapporteur de la Commission technique lit les vœux: *la Commission trouve important que la Municipalité réfléchisse à la façon de dédommager les personnes ayant acquis un sous-compteur récemment (offrir la location durant un laps de temps à déterminer)*
La Commission souhaite que la consommation d'eau des bâtiments communaux et de leurs annexes soit mesurée et mentionnée dans le rapport de gestion .

En conclusion, la Commission recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

- Mme Freuler, remplaçant Mme Petraglio, lit les conclusions de la Commission des Finances recommandant d'accepté le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- Mme Favez: a ouï dire, après l'établissement du rapport, qu'il existe des maisons spécialisées installant ce genre de compteurs. Ce sujet n'a pas été évoqué pendant les discussions. Ne serait-il pas préférable de s'approcher d'une de ces sociétés sachant que les entreprises locales sont petites et fort occupées, la Municipalité y a-t-il songé?
- M. Fargeon: la Municipalité n'a pas abordé ce sujet. Il est bien d'avoir des concessionnaires sur place. Ils sont avalisés par la Commune, connaissent le réseau et sont à même de prendre les mesures nécessaires. La Municipalité mettra en concurrence les entreprises. Des contacts ont déjà été pris signalant que les travaux se dérouleront sur une période plus ou moins longue. Le personnel devra être mis à disposition, il sera spécifiquement et seulement affecté à cette tâche. Concernant le premier vœu, lors de la première discussion avec la Commission technique, il avait été dit que le prix de location serait comme les autres. Après réflexion concernant ces personnes ayant déjà payé l'installation de leur poche, il a été décidé ce qui suit et cela figure sous le point 2 du rapport de la Commission des Finances « *Jusqu'à ce jour, les sous-compteurs n'étaient pas la propriété de la Commune. Les sous-compteurs existants seront remplacés à charge de la Commune. Aucun frais de location ne sera facturé pour ceux -ci. Dorénavant, pour tout nouveau sous-compteur installé, un montant forfaitaire de Fr. 250. - sera à payer*». Pour le deuxième vœu, la consommation d'eau des bâtiments communaux est mesurée et ce sera mentionné dans le rapport de gestion.
- M. M. Rohrer: quelles seront les recettes complémentaires ou supplémentaires estimées après le changement de ces compteurs? Puisque, semble-t-il, certains compteurs ne tournent pas correctement et qu'ils ne factureraient pas toute l'eau consommée. Il devrait y avoir une différence.
- M Fargeon: ce n'est qu'une fois le changement fait qu'il sera possible de se rendre compte quels sont les sous-compteurs défectueux. Il est considéré que pour un bon réseau, il y a entre 15 et 20% de perte, Gland est au-delà de cette marge.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité avec 3 avis contraires et 3 abstentions significatives, le Conseil communal accepte le préavis N° 59, soit:

- I. d'accorder le crédit de Fr. 1'116'000. -- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'116'000. --.

PREMIERE LECTURE

7. Préavis municipal N° 55 relatif à la fusion des Services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich.

- S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Molleyres Anne-Marie, rad. *Membres:* – Richard Daniel, GdG – Schumacher Manfred, GdG – Teixeira Maria, GdG – de Hadeln Moritz, soc. – Hill Christopher, soc. – Tacheron Jacques, lib.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

8. Préavis municipal N° 60 relatif à l'agrandissement et à l'aménagement de la bibliothèque pour accueillir les classes de l'Etablissement primaire de Gland.

- S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Peltier Mauricette, lib. *Membres:* – Gilliand Line, GdG – Hug Corinne, GdG – Martinet Philippe, GdG – Favez Muriel, soc. – Waeber Anita, soc. – Maeder Christine, rad.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

REPOSE POSTULAT

9. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Claudine Bovet intitulé «Réaffectation de la "Maison Rose" et de sa parcelle».

- S'agissant d'une réponse à un postulat, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Lieber Arthur, GdG *Membres:* – Haussauer Philippe, GdG – Vallotton Roland, GdG – Bovet Claudine, rad. – Favez Jean-Michel, soc. – Rohrer Hugo, soc. – Kulling Martine, lib.

- La discussion est ouverte
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

DIVERS

10. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux usées de la Côte (A.P.E.C.)

Pour remplacer M. Paul Blanchet, démissionnaire, le groupe GdG présente Mme Maria Teixeira. La présidente constate qu'il n'y a pas d'autre candidature et lorsqu'il y a un nombre de candidat égal au nombre de poste à repourvoir, la nomination peut se faire à main levée. Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire et la nomination de la candidate présentée a lieu à main levée.

Décision

A l'unanimité, le Conseil communal décide de nommer :

Mme Maria Teixeira en tant que déléguée au Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux usées de la Côte (A.P.E.C.)

11. Réponse orale de la Municipalité à l'interpellation de M. Christopher Hill «Au sujet de la crise et de ses impacts»

La présidente donne la parole à M. Collaud.

A la question: «*La Municipalité s'est-elle posée la question de l'impact fiscal sur la croissance de notre commune?*» La réponse est oui. La Municipalité fait un point de situation annuel avec les Impôts à Lausanne. Lors de chaque entretien, il est examiné les différents critères tels que l'évolution fiscal au niveau cantonal avec comparaison avec ce que Gland fait, il est regardé si les prévisions fiscales faites pour 2009 «tiennent toujours la route» ou pas. Sur les acomptes envoyés en 2009, le Canton aurait dû rajouter + 4,5%, par rapport aux acomptes de 2008. Avec anticipation par rapport aux votations de février 2008, il y avait eu volonté de dire que l'on partait avec 3%. Les recettes sont sous contrôle. Le budget 2009 de 36,7 millions, sauf problème grave, devrait être atteint, avec Fr. 600'000, -- de marge par rapport aux 37,2 millions de 2008. Eléments importants pour Gland: les entreprises, dont une dizaine est suivie attentivement depuis 5 ans, ce qui permet de voir chaque année où elles en sont. L'une contribuant pour un gros montant, il faut suivre d'autant plus. Avec la cotation en bourse cela permet d'avoir directement, à la fin avril, l'indication du résultat annuel et un bon suivi; les dossiers des contribuables sont regardés. Analyses et suivis sont importants et il est possible maintenant de suivre d'une manière plus proactive les recettes fiscales. Chaque fois qu'une déclaration est définitive elle est mise dans «un panier» à l'ACI. Trois personnes de la Commune ont les autorisations pour aller regarder dans «ce panier» et pourraient suivre jour par jour, si nécessaire, l'évolution des déclarations. Aujourd'hui, par rapport à toutes les indications en notre possession sur la crise et par rapport à nos citoyens, oui, nous sommes dans une approche où l'on devrait atteindre ces 37 millions environ. A ne pas oublier non plus: les augmentations de salaires pour beaucoup de personnes, septembre (2,6%), octobre (1,5%), novembre (0,7%) et la baisse des taux hypothécaires. Que pour celles qui n'ont pas eu d'augmentation de salaires, mais grâce au taux hypothécaire plus bas, cela fait que naturellement elles auront un revenu plus important.

A la proposition «*Je propose à la Municipalité d'étudier les conséquences prévisibles de la crise afin d'identifier des opportunités et solutions pour venir en aide aux citoyens et aux commerces de Gland*». Est-ce le rôle de la Commune de le faire? Non. Les plans de relance que ce soit de la Confédération ou du Canton ne sont pas tous acceptés. Une étude du Centre de recherche conjoncturel de Zürich montre que la meilleure approche pour passer ce mauvais cap est de faire des investissements, étant donné que les investissements publics ont un retour sur

l'investissement de 1,6 alors qu'une baisse d'impôts n'a un effet que de 0,5. A chaque fois qu'il y a un allègement fiscal, ce n'est guère favorable, ils ne sont pas nécessairement réinvestis. La BNS a une marge extrêmement faible. La réponse pour Gland est de dire: faire quelque chose pour les entreprises. On ne veut pas faire de protectionnisme. Gland veut maintenir son plan d'investissement qui devrait, si l'on regarde les chiffres, augmenter sur 2010-11. La meilleure réponse à cette crise est de ne pas être trop frileux. Les aides doivent venir plus du Canton ou de la Confédération que de la Commune. Il faut investir mais c'est extrêmement difficile. Certaines entreprises sont au chômage technique, mais d'autres avec un plan d'investissement sont «overbookées». Il y a des problèmes pour les gens, pour respecter les délais et chaque fois qu'il y a des éléments pour compléter un dossier, on perd vite des mois simplement à cause de manque de disponibilité. Pour les impôts, il y a un suivi mensuel avec le Canton. Pas de soucis pour l'instant. La Commission des Finances est régulièrement informée.

La présidente s'informe auprès de M. Hill s'il a pris bonne note de la réponse. M. Hill répond par l'affirmative.

- La discussion est ouverte.
- M. de Hadeln: connaît-on les chiffres concernant le chômage à Gland, sont-ils en progression ou stables?
- M. Collaud: actuellement, le taux de chômage est dans la moyenne du Canton. Il n'y a pas d'augmentation et nous ne sommes pas dans une région sinistrée. Au niveau du Revenu d'insertion (RI), on est le seul rayon au niveau de l'ARAS où le nombre de bénéficiaires a fortement diminué depuis une année et demi, en passant de 700 dossiers financiers traités à moins de 500 dossiers. Pour le RI, le chômage prend souvent le premier relais et après vient l'aide sociale. Aucun indicateur montre une aggravation pour le moment, on suit le mouvement suisse sans élément particulier.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

17. Divers + Propositions individuelles.

- M. Dewarrat: y a-t-il des projets pour l'aménagement sur la parcelle anciennement «Carbura» et où en est la participation de 150'000.-- francs de Lidl pour l'aménagement du rond-point de Mauverney?
- M. Genoud: concernant la parcelle «Carbura» et qui fait partie du schéma directeur secteur 1C la Commune est intéressée par l'achat de cette parcelle et s'est approchée de la Confédération afin de voir dans quelles mesures elle pourrait devenir propriétaire foncier. Les négociations sont en cours. Rien n'est prévu pour le moment concernant l'affectation et l'aménagement.
- M. Collaud: précise qu'un recensement de toutes les parcelles qui pourraient être intéressantes pour la ville a été effectué sur l'ensemble de la localité. Quant aux 150'000.-- francs, comme déjà mentionné par M. Fargeon, ils ont été encaissés il y a plusieurs mois.
- M. Pittet: s'inquiète de l'état de délabrement de la route entre la sortie de l'autoroute et le premier giratoire à l'entrée de Gland. Les trous vont s'agrandissant avec un risque élevé d'accident pour les deux roues notamment. Sachant que cette route n'appartient pas à la Commune mais au Canton, la Municipalité ne pourrait-elle pas intervenir à nouveau auprès du Canton et faire activer la réparation?
- M. Fargeon: rappelle que l'année passée, pour d'autres trous au même endroit, il a fallu écrire sept fois au Service cantonal et qu'il a encore fallu attendre environ neuf mois pour que les travaux soient entrepris. La Municipalité a déjà informé le Canton de cette nouvelle situation et espère que la réponse viendra plus vite. M. Fargeon précise que la semaine dernière, grâce aux meilleures conditions atmosphériques, les travaux ont pu être entrepris à divers endroits de la ville.

- M. Creteigny: M. Marthaler, lors de l'assemblée des districts, a admis qu'il y avait beaucoup de retard dans l'entretien des divers tronçons, ici et ailleurs, et qu'il allait tout mettre en œuvre pour procéder aux réparations.
- M. de Hadeln: la Commune ne pourrait-elle pas quand même faire quelque chose en attendant le bon vouloir du Canton et qu'en est-il des travaux pour la zone 30km/h.?
- M. Genoud: il reste à finaliser quelques éléments comme les totems d'entrée et le choix des bacs à fleurs. La zone 30km/h sera aménagée dans un mois environ.
- Mme Roy: suite à l'aménagement du giratoire Mauverney/Route de Suisse, la présélection de droite en venant depuis La Lignière est restée marquée sur la route d'où confusion de direction entre la rue de Mauverney et l'accès au garage. Est-il possible d'améliorer la situation?
- M Fargeon: la Municipalité étudie l'ensemble du tronçon entre les deux giratoires afin de résoudre le problème du marquage, en particulier l'accès au garage pour les gros camions.
- Mme Monnard: concernant l'élargissement de la route de Luins, il n'a pas été question d'une piste cyclable, y-en aura-t-il une? Et lors du dernier Conseil ainsi que dans le PV en page 6, il a été dit et noté que pour Mme Favario Solari, le financement se fait à hauteur de 60% par Gland et deux fois 20% par les Autorités scolaires. Mme Monnard avait compris que le poste allait être doublé. En discutant avec Mme Favario, il s'agit du 60% de son 50%, est-ce bien juste?
- M.Fargeon: il est évident que dans l'étude, l'on parle de chose conventionnelle. Losinger a fait mention de l'élargissement et la création de trottoirs. Voilà pourquoi la Municipalité est associée à cette réflexion c'est pour dire aussi ce qu'elle décide et ce seront des éléments supplémentaires qui seront donnés au mandataire. Comme dit dans la réponse au postulat de M. Haussauer, la Municipalité va s'occuper des véhicules, piétons, deux roues.
- Mme Golaz: il s'agit bien d'un poste à 50% et dans ce 50%, il y a 60% financé par la Commune de Gland, 20% par les Autorités scolaires de l'Etablissement de Begnins et 20% par l'Etablissement de Genolier. Mme Golaz a rencontré ces personnes durant la semaine et elles ont confirmé l'engagement d'une personne au même taux d'activité et avec les mêmes conventions financières.
- M.Favez: a lu, ce jour, dans le journal «La Côte» une critique assez virulente sur le Conseil régional et particulièrement une sérieuse remise en question sur son efficacité. M. Favez s'interroge. *« Chacun sait que la ville de Gland est un des moteurs de ce Conseil régional, notamment par l'action de son syndic GdG, mais également le principal contributeur financier avec Fr. 240'000, -- au budget 2009 plus les vacations reçues par nos municipaux pour les heures consacrées à ce Conseil. Dès lors que ces attaques émanent par ce biais d'un membre de notre Conseil, qui plus est député, prouve que notre Municipalité a de quoi interpellé les autres Conseillers. La très grande liberté de penser et d'action des membres du GdG est connue, on peut se poser la question du soutien du plus grand groupe de notre Conseil ou poser la question différemment mais sans espérer ce soir une réponse. Pourquoi les «Verts» de la Côte ne créent-ils donc une section à Gland? Ce qu'ils leur permettrait alors de faire entendre clairement leurs voix dans des dossiers comme celui de l'horaire d'ouverture des commerces puisque là aussi l'on a pu lire dans le même article une vive critique de l'option solitaire choisie par la Municipalité. On se souvient pourtant du silence assez étonnant de l'intéressé sur cette question sensible lors du débat de fin février »*. M. Favez demande à la Municipalité comment elle analyse ces critiques ou attaques en précisant qu'il ne souhaite pas une réponse immédiate mais plutôt d'attendre le retour du principal intéressé.
- M.M. Rohrer: le Conseil d'Etablissement a entériné la décision de passer à huit demi-journées à la place de neuf, ce qui va restreindre la pause de midi pour les enfants. Les structures d'accueil ne sont absolument pas prêtes à accueillir des enfants pour un temps si court et cela va poser des problèmes d'organisation, de place, de transport. Exemple: La Ruche devra accueillir, en même temps à midi, 48 enfants sur une surface de 30m² et pour les transports, elle équipée

pour véhiculer simultanément 22 enfants et pas 48. Comment la Commune compte aider toutes les différentes structures afin qu'elles soient prêtes pour la rentrée 2009?

- M. Cretegnny: il y a la volonté, par rapport aux parents, d'essayer de trouver une homogénéité des horaires et le Conseil d'Etablissement est allé dans ce sens. De ce fait, cette décision concernant les structures pose problèmes. La Municipalité va analyser cette décision tombée il y a deux jours et étudier comment régler ce problème au niveau des structures.
- Mme Golaz: précise que c'est une décision du Conseil d'Etablissement mais, ce n'est pas le Conseil d'Etablissement qui a la compétence de prendre la décision finale, mais bien le Département de la formation jeunesse. La directive de Mme Lyon donnait la compétence au Conseil d'Etablissement de pouvoir demander des dérogations à la loi scolaire et à son règlement d'application, de pouvoir concentrer l'école sur huit demi-journées au lieu de neuf. Cette demande est partie au lendemain de la décision du Conseil d'Etablissement en précisant qu'une réponse rapide était vivement souhaitée afin de pouvoir s'organiser, étant bien conscient des effets secondaires et des problèmes d'accueil à résoudre. Déjà dans la motion Pollak, il était question de l'harmonisation des horaires, en allant dans ce sens, cela devrait arranger la majorité des gens mais il faut s'en donner les moyens.
- La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la séance tout en rappelant la prochaine séance du Conseil, le 14 mai 2009.

La séance est levée. Il est 21h30

Pour le bureau de Conseil communal:

La présidente:



Christine Girod-Baumgartner

La secrétaire:



Mireille Tacheron